



CAISSE DES ECOLES

Accusé de réception en préfecture  
091-269101531-20240405-CE-DEL-2024-10-DE  
Date de télétransmission : 18/04/2024  
Date de réception préfecture : 18/04/2024

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES  
-----

Séance du 5 AVRIL 2024  
CE-DEL-2024-10

**OBJET : Bourses d'entrée en CP et en 6ème.**

L'an deux mille vingt quatre, le 5 Avril, à 17h00, le comité de la Caisse des Ecoles dûment convoqué s'est réuni à la Maison de l'Enseignement, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, Vice-Présidente.

Etaient présents : Mme Marie-Claude GIRARDEAU, Mme Sabah AÏD, Mme Nathalie PABOUDJIAN, Mme Françoise PYBOT (partie à 17h25), Mme Mariam SY, Mme Christine BALEMBOIS (représentante de l'Education Nationale), Mr Joël NOLLEAU, Mme Elodie SORTON, Mme Emilie ANDRE.

Etait absent représenté : Mr Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU,

Etait absente excusée: Mme Inès BERMUDEZ,

Etaient absents : Mme Paola LEROY, Mme Fatos KEBELI, Mme Khadija ET-TAÏB, Mr Fouad EL M'KHANTER.

Le comité d'administration de la Caisse des Ecoles,

Vu le Code de l'Education,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Caisse des Ecoles du 1er avril 2019,

**CONSIDERANT** que l'entrée en élémentaire et en secondaire des élèves représente une charge supplémentaire pour les familles,

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'administration de la Caisse des Ecoles propose son aide pour l'attribution d'une bourse à tous les enfants étampois actuellement scolarisés dans une école maternelle ou élémentaire publique d'Etampes et entrant en élémentaire ou en secondaire,

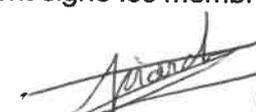
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Accorde une bourse scolaire d'un montant de 31 euros remise aux familles en septembre pour tous les enfants étampois entrant dans un établissement secondaire et 16 euros pour tous les enfants étampois entrant dans un établissement élémentaire, après avoir suivi leur scolarité dans une école publique d'Etampes.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.

Certifié exécutoire,  
Compte tenu de la publication  
19/04/2024

  
Marie-Claude GIRARDEAU  
Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles

